

Mot de la  
coordonnatrice  
et du directeur p.2

Projet biodiversité p.3

Entretien de la végétation  
dans les cours d'eau p.6

Actions de producteurs p.7

Le Méandre p.9

Suite et fin du  
projet collectif p.12

## ***Le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée***



L'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud vous présente le quatrième bulletin d'information sur le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée. La photo de couverture a été prise au début de la portion agricole du cours d'eau Le Bras ; l'eau y est fraîche, ombragée, parfaite pour la présence de poissons tels que l'omble de fontaine qui est sensible à la température de l'eau.

## Mot de la coordonnatrice



J'espère que la belle température que nous avons eu cet été vous a permis d'obtenir de belles récoltes, et de vous laisser suffisamment de temps pour aller visiter le Méandre, la nouvelle halte sur le bord de la rivière Ferrée et de la route de l'Église entre St-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise. À la page 9 et les suivantes, on vous explique la nature de ce projet mené par le comité du bassin versant de la rivière Ferrée. Par ailleurs, l'autre grand projet touchant le milieu agricole en 2013 dans le bassin est celui financé majoritairement par la Fondation de la Faune du Québec, soit le projet pour mettre en valeur la biodiversité en milieu agricole dans le cours d'eau Le Bras. Il s'est effectué chez 4 producteurs qui se voient le long de ce cours d'eau et a impliqué de nombreux partenaires pour sa réalisation, vous trouverez tous les détails aux pages 3 à 5.

Finalement, vous trouverez quelques exemples d'actions agroenvironnementales qui ont été réalisées dans le bassin versant au cours de l'année par des producteurs du bassin versant. Par ailleurs, on me demande souvent quels sont les résultats de la qualité de l'eau des échantillons que je prends chaque semaine, mais comme je reçois les analyses plusieurs semaines plus tard et qu'il y a des prélèvements jusqu'en novembre, je publierai un résumé vers le mois de janvier. À ce moment-là, dans les journaux locaux et le dernier bulletin, vous trouverez les résultats de l'année 2013 et une interprétation des données des dernières années d'échantillonnage. De plus, vous connaîtrez quel genre de suivi sera fait par le MDDEFP et l'OBV pour voir l'évolution de la qualité de l'eau dans le bassin, et de quels devraient être les objectifs à atteindre.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions sur le bassin versant, les cours d'eau, des projets d'amélioration que vous souhaiteriez faire sur votre entreprise, je vous dirigerai vers les bonnes ressources, car même si la coordination du projet collectif se termine en mars 2014, les efforts pour pratiquer une agriculture durable doivent continuer de progresser et être adopté par le plus grand nombre si l'on veut atteindre les objectifs de qualité de l'eau dans la rivière Ferrée !

**Marianne Parent**, tech. agroenvironnement, coordonnatrice du projet

## Mot du directeur



Le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée, débuté en 2011 grâce au financement pour trois ans par le MAPAQ, aura permis à plusieurs producteurs agricoles de participer à ce défi en réalisant divers projets.

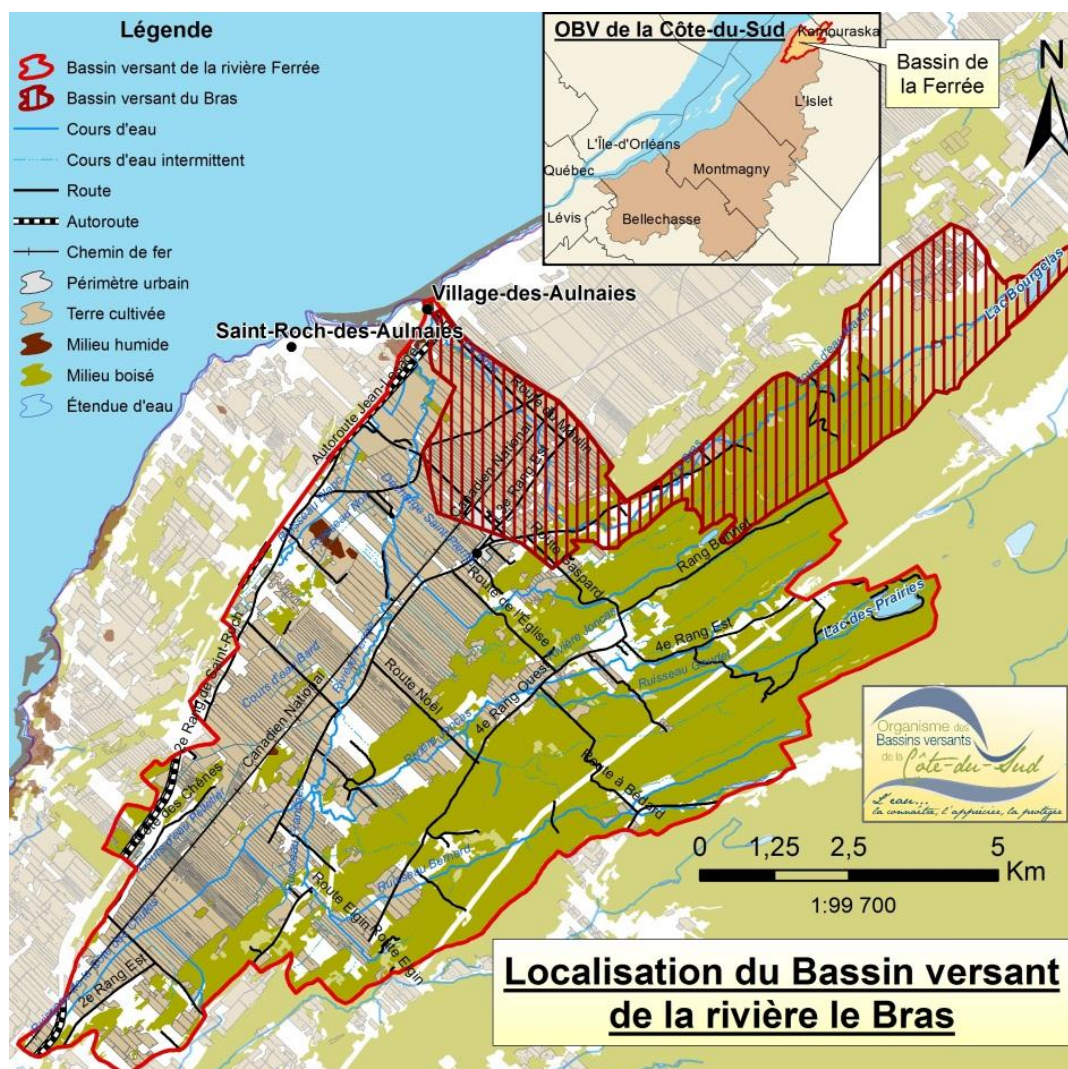
La coordination du projet par l'OBV de la Côte-du-Sud a facilité la réalisation d'actions à portée agroenvironnementale en s'alliant aux forces du milieu, sans oublier des projets communautaires comme le Salon de l'installation septique et la halte Le Méandre. Ainsi, avec la collaboration des producteurs agricoles participants, du Comité de bassin de la rivière Ferrée, du Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud et du Club OptiSol de Montmagny, du Groupe Coopératif Dynaco, de la MRC de l'Islet, des municipalités de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Saint-Louise, de la Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière, des écoles de la Marée-Montante et de l'Orée-des-bois et de l'école et de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny, plusieurs actions importantes ont été réalisées. Grâce à plusieurs partenaires financiers, dont la Fondation de la faune du Québec, l'agriculture et les citoyens se réconcilient peu à peu avec leur irremplaçable alliée, la biodiversité.

C'est par le travail combiné d'une belle diversité d'acteurs de la communauté que pareil défi peut être relevé! Maintenant qu'on se connaît, poursuivons ensemble l'exercice de rechercher un équilibre dans ce paysage magnifique qu'est le bassin versant de la rivière Ferrée. Participons à l'effort collectif de garder notre milieu beau et attrayant et soyons fiers d'inviter et de recevoir chez nous pour dynamiser notre région!

**François Lajoie**, agr., directeur de l'OBV Côte-du-Sud

# Projet pour améliorer la biodiversité - cours d'eau Le Bras

Ce projet fait suite à des aménagements réalisés en 2007, par 4 producteurs qui ont des terres traversées par le cours d'eau Le Bras. Cette rivière est le 2<sup>e</sup> cours d'eau avec le plus gros débit d'eau du bassin versant, après la rivière Ferrée. Elle est située à l'extrémité est du bassin versant de la rivière Ferrée. Ces producteurs ont stabilisé 2160 m de berges et y ont implanté près de 1800 mètres de haies arbustives. Aujourd'hui cette bande riveraine connaît une belle croissance, mais il restait encore des zones non adaptées à la faune. L'un des objectifs du projet consistait à créer un corridor biologique. Afin de compléter ce corridor, il a fallu planter quelque 1000 arbres et arbustes en bord de cours d'eau.





Depuis mars 2013, les élèves de 1e et 2e année de l'école primaire de Saint-Roch-des-Aulnaies ont élevé des alevins (jeunes truites) avec le support de l'OBV. Le 6 juin dernier, ils ont été relâchés dans le cours d'eau dans une section boisée chez Carl Bélanger, où ils avaient les meilleures chances de survie. Par ailleurs, les élèves de 3<sup>e</sup> et 4e année de l'école de La Marée-Montante et ceux de 1e, 2e et 3e année de l'école de l'Orée-des-bois ont construit des auberges à insectes pollinisateurs, des nichoirs à hirondelles et à canards branchus ainsi que des dortoirs à chauves-souris. Ce sont toutefois des étudiants de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny qui ont effectué les découpes pour les nichoirs, les dortoirs et les

auberges, car le travail était plus adapté à des adolescents qu'à des enfants.

Tous ces abris sont maintenant installés le long du cours d'eau chez les 4 exploitants agricoles concernés. Après quelques semaines seulement on pouvait voir que les nichoirs à hirondelle étaient déjà habités! Toutes ces activités ont été une belle occasion pour eux de mieux comprendre les besoins des poissons, des insectes et des oiseaux : de quoi se nourrissent-ils, de quoi ont-ils besoin pour s'abriter, se reproduire?

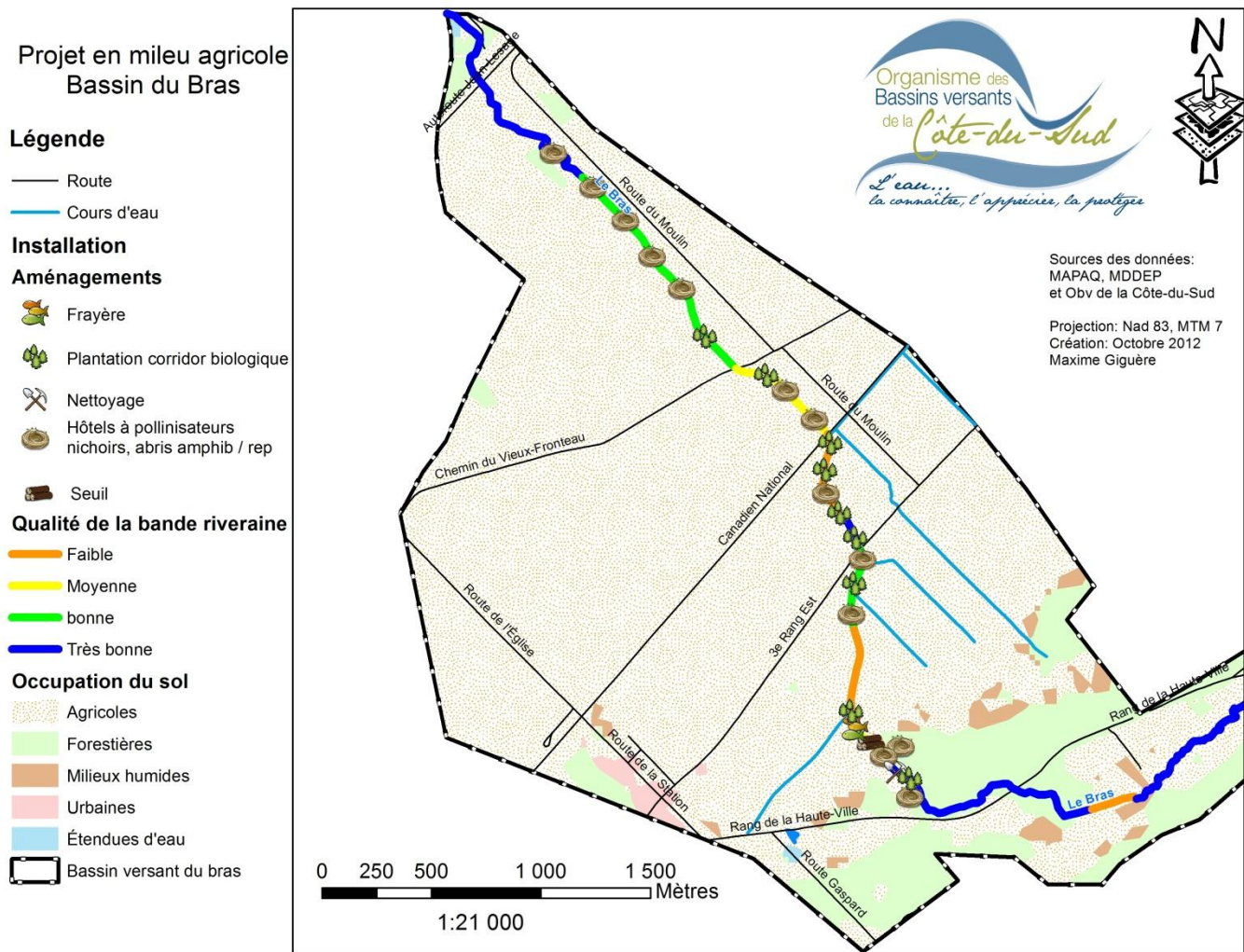
Afin d'améliorer la qualité de l'habitat de reproduction du poisson, nous avons procédé au nettoyage d'une section de 250 m du cours d'eau où l'on a enlevé les déchets et surtout dégagé les branches d'aulnes qui envahissaient le cours d'eau (voir *entretien du cours d'eau* p. 6). Nous avons planté une deuxième rangée d'arbres et arbustes autour des aulnes en espérant que d'ici quelques années, il y ait assez d'ombre pour empêcher la prolifération des branches à l'intérieur du cours d'eau. Car, c'est lorsque la berge est laissée sans végétation que les branches poussent horizontalement dans les talus et augmente les risques d'embâcles.



Suite à ce nettoyage, il y a eu l'aménagement de trois seuils et une frayère le 6 septembre dernier pour favoriser la présence de l'omble de fontaine. Ces aménagements ont pour but de mieux oxygéner l'eau, de créer des zones plus profondes, comme des petits bassins pour que le poisson puisse se reposer et éventuellement pondre. Prenez note que nous avons consulté au préalable le MDDEFP et la MRC afin de s'assurer que les aménagements ne contrevenaient pas à la réglementation.

Les producteurs agricoles impliqués, Carl Bélanger, Yvon Gagnon, Simon-Pierre Bouchard et Claudel Picard, ont donné de leur temps et ont prêté ou donné du matériel nécessaire à la réalisation du projet, tout comme les municipalités de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise. Des bénévoles du Comité de bassin versant de la rivière Ferrée ont également participé à la plantation des arbres et arbustes en même temps que les jeunes écoliers. L'OBV de la Côte-du-Sud a coordonné ce projet dont il est également l'instigateur.

Voici la carte qui détaille l'emplacement des aménagements qui ont eu lieu sur le cours d'eau le Bras, pour vous donner une idée de la répartition du projet.



*« Ne juge pas chaque jour à la récolte que tu fais, mais aux graines que tu sèmes. »*

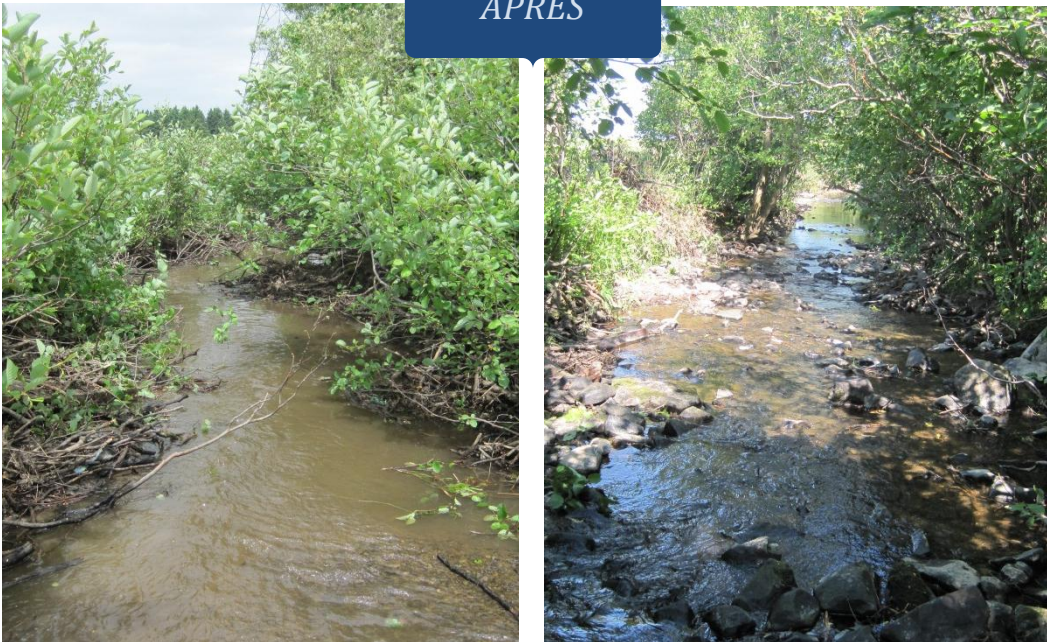
Robert Louis Stevenson

# Entretien de la végétation dans les cours d'eau

AVANT



APRÈS



Les branches coupées et déchets ont été disposés en tas sur la berge et le producteur va se charger d'en disposer. Ayant enlevé une bonne quantité de branches, nous ne pouvions pas les laisser dans la berge, car advenant un gros coup d'eau elles seraient retournées en circulation dans la rivière et auraient pu causer des embâcles en aval.

Un nettoyage léger de la végétation en bordure des cours d'eau peut réduire bien des nuisances comme l'érosion des berges et les embâcles causant des inondations au printemps dû à un mauvais écoulement de l'eau.

*Dans le cadre du projet pour améliorer la biodiversité dans le cours d'eau le Bras, une des sections du cours d'eau connaissait plusieurs obstacles qui pouvaient nuire au passage des poissons, nous avons donc procédé à un nettoyage manuel léger.*



Il n'a fallu qu'une journée de travail pour un débroussaillier (avec une scie à chaîne) et deux personnes pour ramasser les branches, pour venir à bout de cette section de 250 m de ruisseau. Étant donné que la végétation dans les berges a été conservée, le phénomène d'érosion n'augmentera pas et le cours d'eau ne devrait pas avoir besoin d'entretien dans les prochaines années.

## La bande filtrante végétale

Un des producteurs du bassin versant qui possède une petite entreprise laitière a implanté au printemps dernier une bande de végétation filtrante en aval de l'amas de fumier adjacent à son étable. Parce que la quantité de fumier produite à sa ferme ne justifiait pas la construction d'une fosse à fumier, il cherchait un moyen que les eaux s'écoulant de l'amas lors de grosses pluies ou de la fonte des neiges, au printemps, ne se rendent pas jusqu'au fossé longeant ses champs. La solution de la bande filtrante lui avait été recommandée par des étudiants de l'ITA de La Pocatière qui étaient venus faire une visite de sa ferme dans le cadre de leurs cours en agroenvironnement.



Une bande de végétation filtrante est une zone avec une pente douce et des plantations. Cette zone sert à filtrer, à ralentir et à infiltrer en partie un écoulement. En plus du gazon, les bandes filtrantes peuvent comprendre une variété d'arbres, d'arbustes et de plantations. Un élément important de la conception est que l'écoulement ne doit pas être concentré, mais plutôt uniformément réparti sur la bande filtrante. Il faut donc, dans certains cas, avoir recours à des répartiteurs de débit, qui permettront de répartir adéquatement l'écoulement. Les bandes filtrantes traitent les eaux provenant de bassins de drainage de faible superficie (généralement inférieure à 2 ha).

Pour la réalisation de la bande filtrante, il a fallu niveler la section dédiée à la bande afin que l'eau de ruissellement y stagne et que les sédiments aient le temps de décanter et d'être filtrés par les végétaux en place. Ensuite, on y a planté des boutures de saules provenant de chez Enviro-Saule, une entreprise de Saint-Jean-Port-Joli qui se spécialise en production de boutures et en service-conseil pour tous les projets de saule (brise-vent, décontamination, haie d'intimité et sonore, biomasse). Le saule a comme qualités de pousser très vite (maturité à 6 mètres en 3 ans), de tolérer la taille au ras du sol et de capter beaucoup d'eau et d'éléments nutritifs. Pour favoriser sa croissance et limiter celle des « mauvaises herbes », le producteur a étalé des balles de foin entre les boutures en guise de paillis. Les boutures pourront à l'automne être taillées à 10-15 cm du sol, pour encourager la repousse d'un plus grand nombre de tiges par pied. Par la suite, les saules sont coupés lorsqu'ils arrivent à maturité, ils pourront vivre longtemps ainsi. Bien que les bandes filtrantes soient surtout utilisées pour réduire les apports en sédiments, elles peuvent également entraîner une faible réduction du volume de ruissellement, qui variera en fonction du type de sol en place, du couvert végétal, de la pente et de la longueur de la bande filtrante.

Source : [https://www.ville.quebec.qc.ca/gens\\_affaires/soutien\\_aux\\_projets/residentiel/developper\\_bassins\\_versants/docs/fiches\\_gestion\\_eaux\\_pluviales/2\\_bande\\_filtrante.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/soutien_aux_projets/residentiel/developper_bassins_versants/docs/fiches_gestion_eaux_pluviales/2_bande_filtrante.pdf)

## Les haies brise-vent



La Ferme Rivière Ferrée est une entreprise laitière biologique prospère qui a l'environnement à cœur. Son propriétaire, Christian Joncas, est un pionnier de l'agroforesterie dans sa région. Leur premier brise-vent, composé de peuplier et d'épinette, a été planté en 1988, avant même qu'on entende vraiment parler d'agroforesterie au Québec. Depuis ce temps, Christian Joncas et Linda Caron ont planté plus de 15 km de haies brise-vent sur sa ferme qui comprennent une vingtaine d'espèces d'arbres et d'arbustes. Ils sentaient que ça pouvait apporter sa part de bénéfices, sans pouvoir l'expliquer concrètement, au début. Maintenant, il apprécie les

nombreux avantages que lui procurent ces arbres; leur valeur esthétique en fait un endroit où il fait bon vivre et travailler et la réduction du vent et l'ombrage qu'ils procurent aux cultures et aux animaux minimisent leur affectation par les conditions climatiques. Selon lui, les arbres ne nuisent pas aux cultures, ils lui sont complémentaires. En plus de capter du CO<sub>2</sub>, les rangées d'arbres limitent l'érosion éolienne des sols lorsqu'ils se retrouvent à nu après un labour.

Avec les années, la présence des arbres sur la ferme est devenue un symbole des valeurs environnementales de l'entreprise. Même lorsqu'on croyait qu'il n'y avait plus de place pour en planter entre les champs et au bord des cours d'eau, M. Joncas a trouvé le moyen d'en mettre...sur le bord de la route qui traverse ses terres! Il se projette dans le futur et croit que ce sera agréable d'y passer en vélo ou en voiture lorsque les arbres seront matures. Lorsqu'il a un peu de temps libre, il remplace les mortalités dans les haies brise-vent déjà implantées et il les entretient lui-même, aidé de ses employés de ferme ou de sa famille. Il y a également eu un projet d'art sur un de ces premier brise-vent de peupliers cet été, grâce à l'artiste Michèle Lorrain, de Sainte-Louise. Vous ne pourrez le manquer en passant sur le chemin du Vieux-Fronteau à l'ouest de la route de l'Église!



Vue aérienne de quelques haies brise-vent matures



Vernissage de l'œuvre de Michèle Lorrain



## Le Méandre : un accès public à la rivière Ferrée



Si vous consultez les journaux locaux, vous avez certainement lu un article au sujet du *Méandre*, cette initiative qui a vu le jour au cours du printemps 2013 sur le bord de la rivière Ferrée à Saint-Roch-des-Aulnaies. C'est le comité de bassin versant de la rivière Ferrée, qui en cherchant un moyen de valoriser la rivière afin que les citoyens et producteurs agricoles de la région la découvrent ou la redécouvrent, a décidé qu'un accès public à cette rivière était nécessaire. En effet, après avoir sondé les gens de son entourage, Mme Mireille Forget, présidente du comité, constata que les gens passaient sur la route de l'église au-dessus du pont qui traverse la rivière sans l'apercevoir. Et pourquoi le Méandre, c'est parce qu'avant 1978, la rivière ne passait pas exactement au même endroit (voir sur la carte ci-dessous « ancien méandre »)

Le Méandre se veut donc à la fois une halte touristique, une halte-vélo, car elle est située le long de la route verte, et un parc pour les citoyens de Sainte-Louise et Saint-Roch-des-Aulnaies. Elle est située sur un terrain d'environ 150 000 pi<sup>2</sup> à la jonction de la route de l'église et de la rivière Ferrée, tout près du chemin du Vieux-Fronteau.



Le défi de réaliser un tel projet se trouvait dans le financement et la réalisation des travaux pour préparer le terrain. Heureusement, grâce à la débrouillardise et des contacts du comité, ils ont réussi à trouver des partenaires tels que la caisse Desjardins de La Pocatière, le député libéral de Côte-du-Sud Norbert Morin, Premier Tech Aqua, les municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies et l'OBV de la Côte-du-Sud. Certains ont donné de petits montants d'argent d'autres ont donné du matériel, comme des tables à pique-nique, plus de 45 bénévoles y ont apporté leur contribution.

Ce printemps, grâce aux nombreux bénévoles, et soulignons l'importance du travail accompli et de la machinerie prêtée par le producteur laitier Christian Joncas, une soixantaine d'arbres de différentes essences ont été plantés, des sentiers ont été débroussaillés, une aire de stationnement aménagée, des poubelles, une toilette à compost, des tables à pique-nique et des panneaux d'accueil et d'interprétation installés et même une auberge à insectes (ci-dessous) fabriquée par les élèves de l'école primaire de la Marée Montante de St-Roch! Incroyable ce qu'on peut accomplir lorsqu'une communauté met ses ressources en commun!



Plantation d'arbres sous la pluie



Nid de canard trouvé à même le sol dans la friche



Une aire à pique-nique ensoleillée



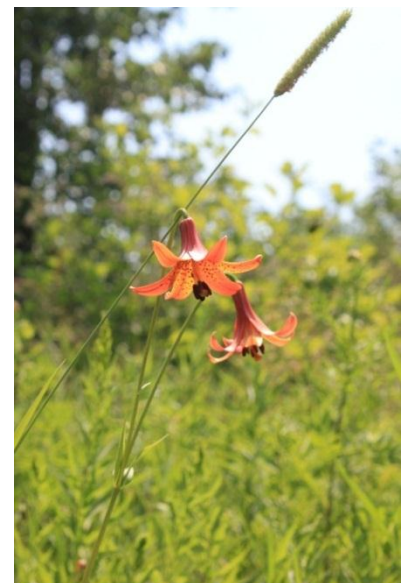
Auberge à insectes



Le 17 juillet dernier, il y a eu la première visite guidée, afin d'inaugurer le nouvel accès public à cette rivière. Une vingtaine de personnes étaient présentes et des journalistes locaux étaient présents pour couvrir l'événement. Mireille Forget, président du comité, Christian Joncas, producteur agricole et Marianne Parent, coordonnatrice du projet Ferrée, ont pris la parole à tour de rôle pour expliquer le projet et répondre aux nombreuses questions des visiteurs. L'agriculture, le suivi de la qualité de l'eau et l'histoire de la rivière furent les sujets qui comblèrent cet avant-midi ensoleillé.

Tout le monde est le bienvenu à la halte, en toute saison, vous pouvez venir y pique-niquer entre amis ou en famille et profiter des beautés de la nature. En effet, le Méandre est un petit oasis de biodiversité où l'on peut observer une myriade d'oiseaux, de fleurs, d'arbres et d'animaux. Une aire de stationnement est aménagée si vous ne venez pas en vélo, et la municipalité de St-Roch-des-Aulnaies a la responsabilité d'entretenir, le site, soit les tables à pique-nique, les poubelles et la toilette à compost.

La suite pour promouvoir la rivière Ferrée l'an prochain, une descente de rivière avec des embarcations amateurs ainsi que la création d'une œuvre d'art qui serait mise en place au Méandre par un artiste de la région...



## *Suite et fin du projet collectif*

Le financement pour la coordination du projet collectif en milieu agricole du bassin versant de la rivière Ferrée a commencé en 2011 et se terminera normalement en mars 2014. Toutefois, plusieurs producteurs sont engagés dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques culturales, et avec les années, souhaitons qu'une majorité des utilisateurs des terres agricoles trouveront des techniques qui leur conviennent afin d'obtenir un bon rendement des cultures tout en ayant des pratiques qui limitent leur impact sur la qualité de l'eau.

Ces démarches sont souvent soutenues par des agronomes de clubs-conseils, mais les producteurs non membres de club peuvent eux aussi se prévaloir de services ponctuels d'agronomes faisant partie du *réseau Agriconseil*. Avec le nouveau programme Prime-Vert, qui mise beaucoup sur les services-conseils pour améliorer les performances au champ, il peut être intéressant de faire faire un diagnostic des sols, ou encore d'essayer de nouvelles pratiques culturales tout en étant suivi par un agronome. Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui auraient déjà engagé une démarche environnementale dans le cadre d'un projet collectif, il sera possible de profiter de la bonification de la subvention de 20 % ( soit 90 % au lieu du 70 % habituel jusqu'en mars 2015, à la condition que les producteurs présentent un dossier complet d'ici la fin du projet soit le 31 mars 2014. Les éléments d'un dossier pour avoir droit aux subventions comprennent souvent le PAA (Plan d'accompagnement agroenvironnemental), un dossier technique ou des plans et devis, le formulaire de demande d'aide financière signé, etc.

La sensibilisation des producteurs agricoles à la problématique de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Ferrée, s'est faite de différentes façons durant le projet, mais celle qui conclura l'année sera la remise des cahiers personnalisés pour chaque producteur agricole. Ce cahier démontre la problématique de qualité de l'eau qui existe dans le bassin versant de la rivière Ferrée, afin que tous les producteurs sachent de quel type de problème il s'agit et de quelle façon ils peuvent aider à la réduire.

Pour toute question ou tout commentaire sur ce bulletin ou sur le projet collectif, contactez  
**Marianne Parent**

6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny, Qc, G5V 1J7  
Téléphone : **418-248-4566 poste 521** ; Cellulaire **418-234-6307**  
Courriel : [agri@obvcotedusud.org](mailto:agri@obvcotedusud.org)  
Site Internet : [www.obvcotedusud.org](http://www.obvcotedusud.org)